

# Quatre projets de réserves naturelles en Bretagne

Les réserves naturelles de Bretagne avaient rendez-vous à Crozon, les 17 et 18 octobre. L'occasion de parler des enjeux de préservation et de valorisation de ces espaces sensibles.

Parmi les plus connues, il y a le sillon de Talbert, l'archipel des Sept-Iles, Saint-Nicolas des Glénan, les landes et tourbières des monts d'Arrée ou les marais de Séné. Qu'elles relèvent de la Région (neuf) ou des services de l'État (sept), les réserves naturelles de Bretagne sont des espaces aussi riches que fragiles.

« **Le statut de réserve, qui compte parmi les moyens de protection les plus forts existants en France, est un outil réglementaire qui protège un espace pour son patrimoine naturel exceptionnel et les services qu'il rend à tous** », explique Rosine Binard. Chargée de mission à la Région, elle accompagne les réserves et autres aires protégées de Bretagne.

## Zones humides, archipels et sites géologiques

Quatre créations de réserves sont en projet. Une dans les Côtes-d'Armor, pour le site des landes de la Poterie. Les trois autres se situent dans le Finistère. Elles concernent les dunes et paluds bigoudènes, les dunes et marais littoraux de Guissény, et la zone humide de Langazel. « **Quatre d'un coup, ce n'est pas tous les ans** », souligne la chargée de mission. Le dernier classement breton remonte à 2016, pour les landes, prairies et étangs de Plounérin, dans le Côtes-d'Armor.

Engagés en 2020, les projets devraient se concrétiser vers 2025. Un délai assez court du fait de l'état de la connaissance de la biodiversité des sites. Mais qui ne seraient rien sans des volontés politiques fortes et les travaux menés par des associations environnementalistes.

Parmi les menaces qui pèsent sur ces espaces fragiles, il a la pression urbanistique, les pollutions, les usages des pratiquants, les submersions de zones habitées. « **Nous n'in-**

**tervenons pas sur les événements naturels de type éboulements**, explique Sophie Coat, conservatrice de la réserve d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon. **Notre action porte sur les menaces anthropiques. On protège en cas d'abus. »**

Car malgré la protection haute dont ils bénéficient, **« ces sites ne sont pas sous cloche, ils vivent »**, souligne Maud Bernard, à l'Agence bretonne de la biodiversité. Elle travaille à la rédaction de documents à destination d'organiseurs d'événements et de clubs sportifs, **« pour des activités sans impact »**.

Pour sa part, à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dréal) de Bretagne, Anne-Lise Jaillais suit les réserves dites « nationales ». Plus anciennes que les « régionales », elles sont sous l'autorité des préfets. **« On a des modes de travail et des exigences différents mais on se complète. »**

Objectif 30 % d'aires protégées en 2030

L'enjeu, pour elle, est de mettre en application la stratégie nationale 2020-2030 qui vise à atteindre 30 % d'espaces naturels protégés d'ici à 2030 dont 10 % sous protection forte. La Bretagne est actuellement à 10,69 % d'aires protégées dont 0,54 % sous protection forte. **« Ça ne veut pas dire qu'il y aura des réserves partout, insiste-t-elle. D'autant que ce sont des objectifs nationaux. »**

Parmi les leviers, il y a l'extension des réserves existantes. C'est le cas dans les monts d'Arrée où celle du Vénec, qui aura 30 ans en 2023, doit passer de 48 ha à 335 ha. Le décret est attendu l'année prochaine.

Carole TYMEN.



Basées en divers endroits de la région et avec des missions différentes, Maud Bernard, Rosine Binard, Anne-Lise Jaillais et Sophie Coat veillent sur les réserves naturelles de Bretagne. Elles se sont rencontrées ppour échanger, cette semaine, en presqu'île de Crozon (Finistère). OUEST-FRANCE